

Commune de Court-Saint-Etienne

Convocation du conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Conseillers, à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **29 septembre 2026 à 20h15 en la salle du Conseil**.

ORDRE DU JOUR

En séance publique

PROCES-VERBAL

1. Procès-verbal - Conseil communal du 18 août 2026 : approbation

FINANCES

2. Compte communal - Exercice 2025 - Approbation par l'autorité de tutelle : information
3. Compte de fin de gestion : approbation
4. Redevance communale pour les prestations des services techniques communaux : approbation
5. Demande d'avance de trésorerie auprès de Belfius Banque : approbation
6. Subsidés 2026 aux associations : liquidation

MARCHES PUBLICS

7. Marché public de services - Convention de coopération relative à l'organisation d'un achat groupé dans le cadre des assurances : approbation

FABRIQUE D'EGLISE

8. Eglise protestante de Wavre - Budget Exercice 2027 : avis

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

9. Ry de la Marache - Aménagement d'un ouvrage de lutte contre les inondations rue de Sart et rue des Basjaunes : approbation des conditions et du mode de passation

URBANISME

10. Val d'Eugène - Dénomination des voiries secondaires : approbation

GRH

11. Règlement de travail - Annexe applicable au personnel travaillant pour un co-accueil lieu-tiers : approbation

POINT A LA DEMANDE DE CONSEILLERS

12. Point ajouté à la demande d'un Conseiller - Motion relative au R.O.I. du Conseil communal, de son respect et des éventuelles sanctions

INTERPELLATIONS DU COLLEGE COMMUNAL

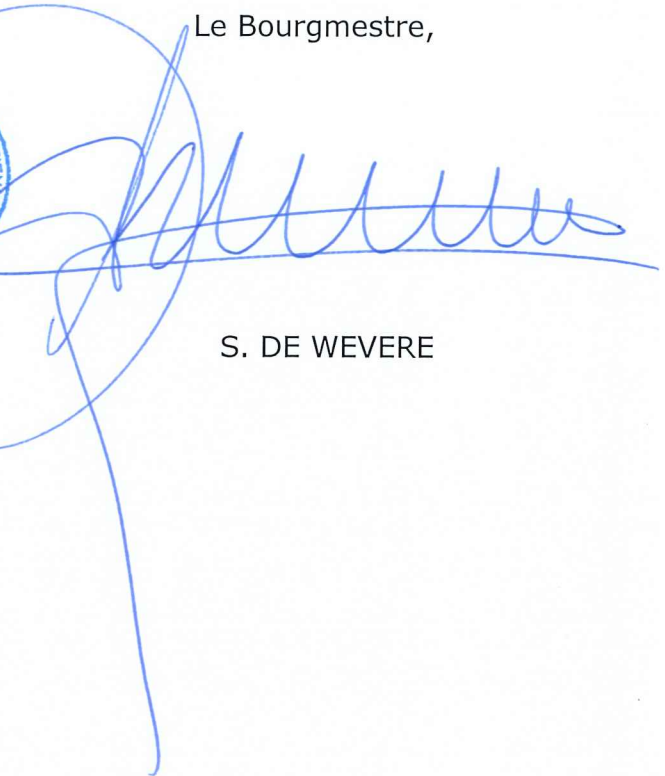
13. Interpellations urgentes
14. Réponses aux interpellations écrites

GRH

- 15. Directrice de crèche "La Quenique" - Allocation pour l'exercice d'une fonction supérieure : décision
- 16. Convention prise avec le CPAS - Mise à disposition d'un article 60 - Surveillante de repas et de garderie au sein des écoles communales : prise d'acte
- 17. Surveillant de repas et de garderies E2 au sein des écoles - Proposition d'un contrat de travail APE à durée déterminée et à mi-temps : prise d'acte

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,



F. PETRE

S. DE WEVERE